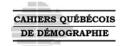
Cahiers québécois de démographie



Présentation

Yves Carrière and Jacques Légaré

Volume 24, Number 2, Fall 1995

Activité et retraite

URI: https://id.erudit.org/iderudit/010186ar DOI: https://doi.org/10.7202/010186ar

See table of contents

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print) 1705-1495 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Carrière, Y. & Légaré, J. (1995). Présentation. Cahiers québécois de démographie, 24(2), 167-170. https://doi.org/10.7202/010186ar

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

PRÉSENTATION

Yves CARRIÈRE et Jacques LÉGARÉ

Au Québec comme dans l'ensemble des pays industrialisés, le bilan des comportements démographiques du XXe siècle conduit tout droit au vieillissement de la population et, fait encore plus important, à l'accélération de ce phénomène. Durant la période où cette évolution démographique a pris forme, les lecons de la crise économique de 1929 et la croissance rapide et soutenue de l'économie après la Deuxième Grande Guerre ont favorisé la mise sur pied de nombreux programmes de sécurité sociale. Certes, ces programmes s'adressaient à l'ensemble de la population, mais plusieurs avaient pour objectif spécifique d'améliorer la situation économique des personnes âgées : la prise en charge de la vieillesse se trouvait du même coup largement socialisée. Or si, pendant un certain temps, la structure démographique a pu être favorable au bon fonctionnement de ces programmes, leur financement est devenu de plus en plus précaire au cours des années récentes. C'était le début d'une remise en question de la viabilité des régimes de retraite publics et des programmes de sécurité de la vieillesse.

La décennie 1990 a en effet marqué l'arrivée des babyboomers dans la tranche des travailleurs plus âgés, soit ceux de 45 ans et plus. Compte tenu d'une transition vers la retraite à un âge de plus en plus jeune, le début du siècle prochain verra l'arrivée de ces générations nombreuses parmi les jeunes retraités. Jumelé à l'arrivée de générations peu nombreuses sur le marché du travail, ce phénomène a depuis quelques années suscité des débats importants sur l'universalité des pensions de vieillesse et sur la solvabilité des régimes publics de retraite fondés sur la répartition. Face à cette situation, certains pays ont introduit des mesures visant à reporter l'âge de la retraite, à augmenter le nombre d'années de cotisations donnant droit à une pleine rente de retraite, ou encore à augmenter les taux de cotisations. D'autres ont même transformé leur régime de retraite public par répartition en régime capitalisé. Il paraît de plus en plus important d'alimenter ce débat de façon constructive en approfondissant nos connaissances sur l'activité des travailleurs âgés et sur la transition vers la retraite. Ce n'est qu'à partir de résultats d'études portant sur ces thèmes que tous les acteurs impliqués seront en mesure de faire des choix éclairés. C'est dans cette optique qu'a été élaboré ce numéro thématique des *Cahiers québécois de démographie*. Les articles du présent numéro abordent deux grands thèmes :

- la transition vers la retraite:
- l'évolution de l'activité à travers les générations et ses conséquences.

Dans un premier temps, A.-M. Guillemard présente la transition entre activité et retraite dans le contexte européen. Abordant cette question avec une approche sociologique large, elle souligne que les transformations observées reflètent non pas simplement un nouveau calendrier, mais bien une restructuration en profondeur du modèle ternaire du cycle des âges de la vie (où la jeunesse correspondait à une période de formation, l'âge adulte à une période de travail et l'âge avancé à une période de repos bien mérité). À ce modèle linéaire tend de plus en plus à se substituer un cycle de vie beaucoup plus flexible où les allers-retours entre différents statuts ne sont pas rares. En parallèle, c'est tout l'édifice de la protection sociale qui se trouve ébranlé et qui doit être revu de manière plus gobale que ne le supposent les arrangements à la pièce des dernières années.

Ce type d'évolution est également visible au Canada, où coexistent différents modèles de transition vers la retraite. Dans ce contexte, L. McDonald s'intéresse à la question des écarts de revenus chez les travailleurs retraités et aux différents modes de transition vers la retraite. S'inspirant de la théorie du dualisme économique, elle examine plus précisément l'effet du secteur économique — centre ou périphérie — sur les revenus de retraite des Canadiens. Ses résultats montrent que cette division renvoie à des écarts de revenus très nets pour les retraités, car les travailleurs de la périphérie ont des revenus moindres et sont bien davantage tributaires des pensions gouvernementales. Elle est ainsi amenée à s'interroger sur l'efficacité des régimes de retraite publics au Canada.

Dans le cadre du débat sur les modes de transition vers la retraite, le recul de l'âge de la retraite *et* la mise à la retraite précoce sont présentés l'un et l'autre comme la réponse aux aspirations des travailleurs. G. Guérin, T. Wils, T. Saba et N. St-Jacques livrent les résultats d'une étude visant à vérifier

PRÉSENTATION 169

le bien-fondé de chacune des ces affirmations auprès d'un groupe spécifique de travailleurs. Une enquête réalisée auprès de professionnels syndiqués indique une nette préférence pour une retraite dite normale vers l'âge de 60 ans. Plusieurs facteurs, positifs ou négatifs, paraissent favoriser une telle aspiration : du côté positif, ils renvoient notamment à des projets de retraite clairement identifiés ou sont coordonnés avec la mise à la retraite du conjoint; du côté négatif, ils sont plutôt associés à des problèmes de santé ou à un manque d'intérêt et de reconnaissance au travail.

Dans le même ordre d'idées, le texte d'O. Firbank dresse un bilan de ce que l'on connaît dans la littérature en général et au Canada en particulier sur les programmes d'incitation à la retraite anticipée. Utilisant les données partielles disponibles, l'auteur s'interroge sur ces programmes à la fois comme stratégie pour certaines entreprises et comme incitation pour les individus à se retirer du marché de l'emploi. Ce faisant, il met aussi en évidence les lacunes des données sur cette question cruciale.

Tout en effleurant à l'occasion le second thème de ce numéro (l'évolution de l'activité), les quatre contributions précédentes se situent surtout dans la lignée du premier, soit la transition vers la retraite. L'article d'H. Gauthier s'en écarte en s'inscrivant plutôt dans une optique de prospective. Ici, les variations que l'on fait subir aux composantes démographiques, aux taux d'activité (et notamment à l'âge de la retraite) et aux profils de dépenses sociales permettent d'évaluer l'ampleur des charges sociales et leur répartition sur les diverses générations. Conformément aux attentes. croissance de l'activité et le recul de l'âge de la retraite ont un impact majeur d'un point de vue transversal. Regroupant l'information de façon longitudinale, l'auteur découvre que les générations nées avant 1991 bénéficieront d'un excédent par rapport aux suivantes qui, elles, affichent le plus souvent un bilan légèrement négatif. Cette situation d'inéquité intergénérationnelle connaît peu de changement, même dans l'éventualité d'une croissance des taux d'activité.

Deux autres thèmes sont au cœur du débat mais n'ont été abordés qu'au passage dans les textes présentés, soit la situation des travailleurs âgés sur le marché du travail et la problématique des femmes face à leur future retraite. Dans ce dernier cas en particulier, les analyses devraient tenir compte d'un contexte passablement différent où les femmes n'ont fait

leur entrée massive sur le marché du travail que récemment et où leur activité s'exerce encore souvent à temps partiel plutôt qu'à temps plein.

Ce numéro thématique tombe à point, il nous semble, dans le contexte du débat sur les réformes touchant le régime de pensions de vieillesse et des discussions actuelles sur les mesures à prendre afin d'assurer la viabilité des régimes de retraite publics tout en favorisant l'équité intergénérationnelle. Nous souhaitons qu'il serve à les alimenter.